

Agent de la propreté polyvalent / conducteur H/F

Adjoint technique territorial

Organisme émetteur : VILLE DE VERSAILLES

Référence : 2026-VERSAILLES-479

Localisation du poste : Versailles

Direction concernée

DGST

Service concerné

PROPRETE

Catégorie du poste

C

Poste ouvert aux

Contractuels et Titulaires

Type de poste

Poste à temps complet

Vos missions

Missions principales

Missions principales communes au départ des 3 sites géographiques :

Nettoieement manuel des voies et des espaces publics :

- Nettoyer par balayage manuel à l'aide des moyens matériels mis à disposition,
- Enlever mécaniquement grâce à l'aspirateur à déchets ou manuellement grâce à la pelle et au balai les déjections canines et les pollutions de l'espace public,
- Vider et nettoyer les corbeilles de propreté,
- Souffler et ramasser les feuilles mortes,
- Désherber manuellement (binette) ou mécaniquement (avec débroussailleur) la voirie,
- Retirer les étiquettes sur son secteur,
- Participer aux astreintes neiges en dehors des horaires de travail (sauf contrat en insertion),
- Déneiger et saler selon le plan de voirie hivernale, les voies de circulation et les trottoirs des services publics, si le cas se présente,
- Participer au nettoieement des manifestations,
- Laver les trottoirs et chaussée, contre-allée et terre-plein, cour d'école en tant que lancier,
- Assurer le balayage des voies et des espaces publics : trottoirs et chaussée, contre-allée et terre-plein, cour d'école, en tant que souffleur de déchets vers le conduit d'aspiration de la balayeuse.
- Effectuer la tournée des corbeilles et des encombrants en tant qu'agent de collecte,
- Assurer des prestations diverses telles que le nettoyage des murets, façades, mobilier urbain, signalisation au sol, ... en utilisation le matériel à haute pression.

Suivi et entretien des équipements et matériel :

- Assurer l'entretien de premier niveau des engins, équipements et matériel.

Constat et alerte de l'état de la propreté des espaces publics et sensibilisation des usagers :

- Suivre et alerter de la présence de dépôts non-conformes au règlement de collecte,
- Repérer les pollutions ou dégradations des espaces publics,
- Rendre compte à sa hiérarchie des dégâts constatés sur le secteur,
- Participer à la sensibilisation des usagers.

Missions spécifiques et complémentaires aux missions définies ci-dessus, uniquement au départ du site du centre technique municipal :

Conduite d'engins spécifiques :

- Chauffeur de la petite compactrice avec VL obligatoire, dans le cadre de la tournée des corbeilles et des encombrants,
- Chauffeur de la balayeuse avec permis VL obligatoire,
- Chauffeur de la laveuse avec permis VL obligatoire,

Retrait des affichages intempestifs :

- Conduire le véhicule spécifique aux graffitis,
- Traiter et retirer les pollutions visuelles implantés sur un secteur :

- Suivre la feuille de route de nettoyage des pollutions visuelles,
- Photographier les faits avant/après nettoyage,
- Distribuer des décharges de nettoyage,
- Repérer les tags, graffitis ou affichages sauvages.

Tournée spécifique :

- Conduire le véhicule équipé du nettoyeur basse pression Suivre la tournée les canisites en vue de les entretenir, approvisionner les distributeurs canins, vider et nettoyer les corbeilles à déjections canines,
- Collecter les déchets spécifiques : DMS, gravats, PAM, piles et bouchons (dans les écoles), ...

Votre profil

Formation**Expérience :**

Expérience antérieure souhaitée : 1 an

Savoir-faire :

- Condition et résistance physiques à la marche prolongée, longue, intensive et en toute saisonnalité,
- Résistance au port et au déplacement de charges lourdes avec efforts de poussée et de traction (poubelles, mobilier, encombrants, ...) et à la pression du lavage,
- Contraintes posturales lors du nettoyage des voies, mouvements répétitifs des membres supérieurs (douleurs dorsales, troubles musculosquelettiques),

Savoir-être :

- Relative autonomie dans l'organisation du travail, avec responsabilisation accrue sur un secteur de nettoyage
- Remontées d'information à sa hiérarchie du déroulement de ses activités
- Par son action, il peut limiter ou anticiper les conflits, un mécontentement de la population, une dégradation de l'hygiène et de la salubrité
- Comportement et tenue adaptés au rôle de représentation de la ville

Conditions d'emploi

Contrainte(s) liée(s) au poste**Permis B et habilitations :**

Permis VL obligatoire

Cycle de travail :

- 36h/ semaine
- Travail le week-end

Nombre de jours de congés :

25 jours de congés , 6 RTT et 2 jours de fractionnement sous condition

Avantages :

- Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
- Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%
- Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)